

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE

DE

A V I S

ROGNAIX

73730

**PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE  
L'ELECTION DU MAIRE DU 27 MAI 2020**

**Présents :** Mesdames, Jacqueline LEGER (1<sup>er</sup> adjointe sortante) Valérie BOUVRY, Marie-Françoise HEREDIA, Caroline LAMULLE, Mélissa PONDRUEL, Sandra STAUDT, et Messieurs Guillaume DALLA PALMA, Jean-François DIGARD, Jérôme FABRY, Joël GACHET, Aydin GOKDAG, Eric MEYER

**Excusés :**

**Président de séance :** M Joël GACHET (doyen de l'assemblée)

**Secrétaire de séance :** Mme Mélissa PONDRUEL

Du fait de l'absence du maire sortant M Patrice BURDET, Mme LEGER Jacqueline 1<sup>er</sup> adjointe sortante le remplace, en raison du covid-19 la séance à huis-clos est ouverte à 19h30, Mme LEGER appelle les nouveaux élus et installe le conseil municipal.

Mme LEGER, donne la parole au doyen de l'assemblée : M. GACHET Joël ce dernier proclame que le quorum est atteint. Mme PONDRUEL Mélissa est désignée secrétaire de séance. Ms MEYER Eric et DALLA PALMA Guillaume sont désignés assesseurs.

Il est procédé au vote du maire à bulletin secret.

**I. ELECTION DU MAIRE**

11 votants. Mme Marie-Françoise HEREDIA (5voix) M. GACHET (6 voix). M. GACHET Joël est élu Maire. M. GACHET Joël est d'office nommé délégué titulaire à l'agglomération Arlysera

**II. DECISION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINT**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide l'élection d'un adjoint.

**III. ELECTION DE L'ADJOINT**

Mme HEREDIA Marie-Françoise est élue 1<sup>ère</sup> adjointe à l'unanimité (11 voix) à bulletin secret. Elle est nommée déléguée suppléante à l'agglomération d'Arlysera

**IV INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.**

M le Maire demande de retirer de l'ordre du jour la décision sur les indemnités du maire et de l'adjointe, préférant délibérer au prochain conseil.

*Le conseil municipal approuve sa décision.*

Prochain conseil municipal : lundi 8 juin à 19h30 à la salle polyvalente à huis clos.  
Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h15

Fait à Rognaix, le 02 juin 2020

Affichage le 03 juin 2020

Le maire  
Joël Gachet

